

# Actes Journée Technique Jeudi 9 février 2012 Paris

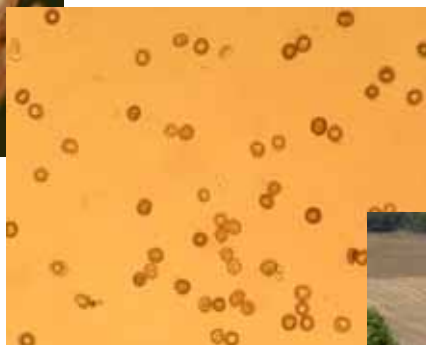


Restitution du programme de recherche (2008-2012)

**CARIE** « Agir rapidement pour contenir la carie commune *Tilletia caries* ou *Tilletia foetida* »

(Contrats de Branche du Ministère de l'Agriculture)

## CARIE DU BLÉ Agir avant qu'il ne soit trop tard



Coordination  
**ITAB**  
Institut Technique de  
l'Agriculture Biologique

Appui  
financier



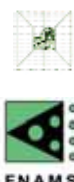
Partenaires

**ARVALIS**  
Institut du végétal

ITAB et ARVALIS sont membres du réseau



Collaborations





## CARIE DU BLÉ

### Agir avant qu'il ne soit trop tard

La carie commune du blé (*Tilletia caries* et *Tilletia foetida*) était une maladie courante jusqu'aux années cinquante, transmise par les semences ou par le sol (dissémination sous forme de spores). La pratique de désinfection des semences par lutte chimique l'a réduite à un état de bruit de fond. Mais elle est toujours présente, notamment quand les semences ne sont pas traitées et, de ce fait, concerne l'agriculture biologique.

Face aux difficultés de lutte vis-à-vis de cette maladie, diverses pistes ont été explorées dans un **programme de recherche** financé par le Ministère de l'Agriculture (Contrats de Branche), pendant trois ans. Les objectifs étaient de mieux comprendre l'épidémiologie de la carie, d'identifier les pratiques agronomiques (et combinaisons de pratiques) défavorables au développement du champignon, de repérer les variétés les plus résistantes, d'évaluer les produits de traitement des semences susceptibles d'être utilisés en AB.

Les principaux résultats de ce programme, enrichis par des travaux réalisés dans d'autres cadres, ont été présentés lors de la **Journée de restitution** organisée le 9 février 2012, sur Paris. Ils sont présentés dans ce document.

ITAB, février 2012

Restitution du programme de recherche (2008-2012)

CARIE « Agir rapidement pour contenir la carie commune *Tilletia caries* ou *Tilletia foetida* »

(Contrats de Branche du Ministère de l'Agriculture)